

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - B2024/010415 - 2020 B 00510 - 507 560 878 - A.S AcSéCo

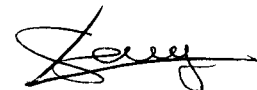
COMPTES ANNUELS**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

EURL AS ACSECO

200 chemin DE COMPOSTELLE

26600 BEAUMONT MONTEUX

*Copie certifiée conforme
à l'original*

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de
Lyon

17B rue DE LA PRESSE

42000 ST ETIENNE

Tél. : 0477574748

Audit | Conseil | Expertise comptable | Social

■ Sommaire

Bilan	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Compte de résultat	5
Dossier fiscal	6

COMPTES ANNUELS**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 706	5 582	124	124
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	18 634	12 156	6 478	9 704
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 340	17 737	6 602	9 828
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	21 542		21 542	5 239
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	17 499		17 499	6 146
Fournisseurs débiteurs				1 196
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	543		543	561
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	91 024		91 024	73 103
Charges constatées d'avance	325		325	308
TOTAL ACTIF CIRCULANT	130 933		130 933	86 554
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	155 272	17 737	137 535	96 382

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	550	550
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	82 348	72 330
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	32 689	10 019
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	118 587	85 898
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 276	1 776
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 074	1 049
<i>Personnel</i>	293	463
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	5 769	1 768
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	6 396	3 673
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	12 458	5 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 313	1 249
Produits constatés d'avance	827	506
TOTAL DETTES	18 948	10 484
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	137 535	96 382

COMPTES ANNUELS**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de résultat

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	79 668	100,00	64 409	100,00	15 259	23,69
Production stockée	16 303	20,46	3 003	4,66	13 300	442,95
Subventions d'exploitation						
Autres produits	39	0,05	19	0,03	21	111,94
Total	96 010	120,51	67 430	104,69	28 580	42,38
CONSUMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	10 603	13,31	8 925	13,86	1 677	18,79
Total	10 603	13,31	8 925	13,86	1 677	18,79
VALEUR AJOUTEE	85 407	107,20	58 504	90,83	26 903	45,98
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	3 248	4,08	4 339	6,74	-1 091	-25,14
Salaires et Traitements	40 072	50,30	39 153	60,79	918	2,35
Charges sociales						
Amortissements et provisions	3 226	4,05	3 226	5,01		
Autres charges						
Total	46 545	58,42	46 718	72,53	-173	-0,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 862	48,78	11 787	18,30	27 075	229,71
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	38 862	48,78	11 787	18,30	27 075	229,71
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	404	0,51			404	
Résultat exceptionnel	-404	-0,51			-404	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	5 769	7,24	1 768	2,74	4 001	226,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	32 689	41,03	10 019	15,55	22 670	226,28

COMPTES ANNUELS**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier fiscal

Désignation de l'entreprise EURL AS ACSECO										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 200 chemin DE COMPOSTELLE 26600 BEAUMONT MONTEUX															
Numéro SIRET* 5 0 7 5 6 0 8 7 8 0 0 0 3 9															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12										Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 31/12/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012								
			Autres*		014	5 705	016	5 581				124			
	Immobilisations corporelles*				028	18 633	030	12 155				6 478			
	Immobilisations financières* (1)				040		042								
	Total I (5)				044	24 339	048	17 737				6 602			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	21 541	052					21 541				
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	17 499	070					17 499				
		Autres* (3)		072	542	074					542				
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	91 024	086						91 024				
	Charges constatées d'avance *		092	325	094						325				
	Total II		096	130 932	098						130 932				
	Total général (I + II)		110	155 272	112			17 737			137 534				
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120							3 000					
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126							550					
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131							82 348					
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136							32 688					
	Subventions d'investissement		137												
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142							118 587					
Provisions pour risques et charges		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166							1 074					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169		6 395					12 457					
	Comptes courants d'associés		173							3 275					
	Autres dettes		175							1 313					
	Produits constatés d'avance		174							826					
Total III		176							18 947						
Total général (I + II + III)		180							137 534						
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **EURL AS ACSECO**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
	Production vendue	biens services*	et livraisons	215		214	
			intracommunautaires	217		218	79 667
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	16 302	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	39	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	96 009
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	10 602	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	496	244	3 248	
	Rémunérations du personnel*				250	40 071	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al. 3 du CGI))		255		254	3 225	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	
Total des charges d'exploitation (II)						264	57 147
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	38 861
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		(VI)	300	404
			348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	5 769	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	32 688
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	32 688	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	5 769	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	)	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	38 457

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



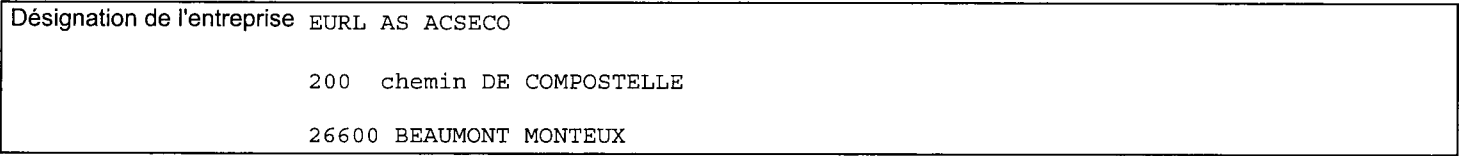
Désignation de l'entreprise EURL AS ACSECO

200 chemin DE COMPOSTELLE

26600 BEAUMONT MONTEUX

[illegible]

CA20CHAAVA



Cegid Group

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	EURL AS ACSECO
	200 chemin DE COMPOSTELLE
	26600 BEAUMONT MONTEUX

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>EURL AS ACSECO</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410	5 705	412		414		416	5 705											
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460	16 128	462		464		466	16 128											
		Autres immobilisations corporelles	470	2 505	472		474		476	2 505											
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490	24 339	492		494		496	24 339											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres mmobilisations incorporelles		500	5 581	502		504		506	5 581										
Immobilisations corporelles		Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550	6 424	552	3 225	554		556	9 649											
		Autres immobilisations corporelles	560	2 505	562		564		566	2 505											
		TOTAL	570	14 511	572	3 225	574		576	17 737											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧										
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AS ACSECO

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	15 610
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	865
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : EURL AS ACSECO															Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023															Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS																
Effectifs moyens du personnel															376	1
Dont apprentis															657	
Dont handicapés															651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105	
TOTAL 1															106	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143	
Subventions d'exploitation reçues															113	
Variation positive des stocks															111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153	
TOTAL 2															144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Achats															121	
Variation négative des stocks															145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															150	
TOTAL 3															152	
IV Valeur ajoutée produite																
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 137	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117	
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)															022	
Effectifs au sens de la CVAE															023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															026	
Période de référence															024	
Date de cessation															186	

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

5 0 7 5 6 0 8 7 8 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EURL AS ACSECO

ADRESSE (voie)

200 chemin DE COMPOSTELLE

CODE POSTAL

26600

VILLE

BEAUMONT MONTEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

SARY

Prénom(s)

Sébastien

Nom d'usage

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

23101976

N° Département

78

Commune

CHEVREUSE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

200

Voie

chemin DE COMPOSTELLE

Code Postal

26600

Commune

BEAUMONT MONTEUX

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 50756087800039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AS ACSECO

ADRESSE (voie) 200 chemin DE COMPOSTELLE

CODE POSTAL 26600

VILLE BEAUMONT MONTEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

« AS ACSECO »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 €
Siège Social : 200 Chemin de Compostelle
26600 Beaumont Monteux
N° SIRET : 50756087800039

=====

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 28 juin à 10 heures, au siège social.

Monsieur Sébastien SARY,

Demeurant 200, Chemin de Compostel, 26600 BEAUMONT MONTEUX

Propriétaire de la totalité des **100 parts de 30,00 €** composant le capital social de la Société **AS ACSECO,**

Associé unique de ladite Société,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, **Monsieur Sébastien SARY**, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos allant du **01 janvier 2023** au **31 décembre 2023** et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023**,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023** tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **32 688.87 €**, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide :

- En totalité en Autres Réserves.

Rappel des dividendes distribués

L'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965 nous fait obligation de mentionner les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents.

Nous vous précisons que dans notre cas :

- il a été distribué 0 € au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 soit 0 € par part sociale.
- il a été distribué 0 € au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 soit 0 € par part sociale.
- il a été distribué 0 € au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 soit 0 € par part sociale.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues dans la Société telle qu'elles doivent être reportées dans le registre des délibérations.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

L'ASSOCIE UNIQUE

M. SARY Sébastien

